https://www.lisors.fr/documents-didentite/

Documents d’identité

Le dépôt de demande et le retrait des titres d’identité (cartes d’identité, passeports) se fait uniquement sur rendez-vous, à la mairie de Fleury-sur-Andelle ou à l’agence postale de Lyons-la-Forêt.

- Prendre rendez-vous en ligne à Fleury
- Prendre rendez-vous en ligne à Lyons

À compter du dépôt de dossier en mairie, le délai d’obtention est de 4 à 6 semaines.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :
– la mairie de Fleury-sur-Andelle par téléphone au 02 32 49 00 59,
ou par mail à contact@fleury-sur-andelle.fr.

– la mairie de Lyons-la-Forêt par téléphone au 02 32 49 60 87,
ou par mail à lyonslaforet.mairie@wanadoo.fr

Service-Public.fr
Le site officiel de l'administration française

Thème

Papiers – Citoyenneté – Élections

Vérifié le 12/07/2022 – Direction de l'information légale et administrative (Première ministre)

État civil

- Actes d'état civil
- Livret de famille
- Changement d'état civil

Identité – Authentification

- Carte d'identité
- Passeport
- Nom et prénom
- Certificat, copie, légalisation et conservation de documents

Citoyenneté

- Anciens combattants
- Élections
- Médailles et décorations officielles
- Recensement citoyen, JDC et Service national
- Volontariats

Relations avec l'administration

- Obligations de l'administration
- Recours administratif, défenseur des droits, …
- Agir en justice contre l'administration
- Mesures contraignantes de l'administration

Fichiers et protection de la vie privée

- Fichiers judiciaires et de police judiciaire
- Protection des données personnelles et de l'image

Et aussi

- Nationalité française

  Étranger – Europe

- Titres, carte de séjour et documents de circulation pour étranger en France

  Étranger – Europe

- Carte grise (certificat d'immatriculation)

  Transports – Mobilité

- Permis de conduire

  Transports – Mobilité

© Direction de l’information légale et administrative
comarquage developpé par baseo.io